

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1694

Artikel: Drogues : des injections d'espoir
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des injections d'espoir

La prescription d'héroïne fait à nouveau la une des médias. Une étude réalisée par deux chercheurs zurichoises souligne les bienfaits des expériences menées en Suisse depuis quinze ans.

La planète s'étonne encore de la prescription thérapeutique d'héroïne à la mode suisse, avec vote populaire à l'appui (juin 1999). *Lancet*, revue médicale anglaise de renom, publie l'article de deux chercheurs zurichoises - Carlos Nordt, sociologue, et Rudolf Stohler, psychiatre - plutôt favorable à l'expérience et les reportages fleurissent dans les médias des autres pays. Anglais, Allemands, Italiens et Néerlandais interrogent leurs approches respectives de la toxicomanie à la lumière des résultats rassemblés par l'étude. Le débat reprend ainsi de plus belle entre pragmatiques d'un côté et sceptiques de l'autre. Tandis que chez nous la loi sur les stupéfiants se morfond au parlement, plombé par la polémique autour du cannabis et de sa légalisation.

L'enthousiasme étranger

«Maintenant on ne meurt plus de drogue» titre *La Repubblica* (14 juin 2006), quotidien transalpin. «Les locaux d'injection suisses montrent le chemin», affirme *BBC News* (23 mai 2006). Les reporters se précipitent dans les «drops in» et en ressortent admiratifs. L'expérience commencée en 1991 à Zurich - afin d'enrayer entre autre la transmission du SIDA - puis exportée dans d'autres villes dont Genève, la seule en Suisse romande, pour 1300 usagers réguliers, semble porter ses fruits. On découvre des toxicomanes en bonne santé qui mènent une vie normale, loin des trottoirs et des jardins publics. De plus, le nombre de nouveaux héroïnomanes a chuté drasti-

quement: de 850 par an en 1990 à 150 de nos jours. Tout le contraire de l'augmentation constante enregistrée en Australie et en Angleterre, ou des hauts et des bas observés en Italie. Et si cela ne suffit pas, la Confédération économise quatre millions et demi par an de frais de justice, de dommages et de dépenses médicales. Bref, le Letten ou la Platzspitz - le tristement célèbre «Needle Park» (le parc de l'aiguille) - ne sont plus que les mauvais souvenirs des premiers essais de contrôle des consommateurs de drogue.

Chercheurs et journalistes remarquent également que l'héroïne n'est plus à la mode. Les toxicomanes vieillissent et la substance a perdu beaucoup de son aura baba cool. Même si le responsable municipal du projet zurichoises, Michael Herzig, redoute les retours de flamme. Et on compte encore, cocaïne comprise, trente mille personnes dépendantes en Suisse.

Une maladie plutôt qu'un crime

Le développement des centres d'injection et la prise en charge à la fois psychologique et sociale des «clients» par les collectivités publiques qui leur fournissent la substance dont ils ont besoin, les ont transformés graduellement en patients. Les toxicomanes ne sont pas des délinquants mais des malades qu'il faut soigner. La pratique retrouve l'un des principes inscrits dans la révision de la loi sur les stupéfiants toujours en rade: la dépenalisation des consommateurs. Comme *DP* l'a souvent répété (cf. n° 1398, *Marche prudente en*

terrain difficile), l'Etat ne doit pas protéger l'individu contre lui-même. L'alcoolisme et le tabagisme ne mènent pas en prison. Voilà pourquoi prévention, thérapie, et réduction des risques, avec la répression du trafic illicite, forment les piliers d'une politique à la fois raisonnable vis-à-vis des drogués et sévère à l'égard des marchands de la mort. Car en dépit des titres médiatiques, on meurt encore, plus de deux cents victimes en 2005. Elles étaient cependant le double au début des années nonante. Et ces statistiques ignorent les suicides et les disparitions provoquées par les maladies, SIDA et hépatites.

Les opposants à l'affût

Ces chiffres irritent les ennemis de la prescription des substances. Ils accusent ainsi la «réduction des risques» de saborder les axes traditionnels de lutte, notamment l'abstinence - dont ils annoncent des taux de réussite oscillant entre 40 et 60% des cas - et d'ouvrir la voie à une légalisation dangereuse pour la santé publique et indigne de la mission de l'Etat. Les morts condamnent à leurs yeux la tolérance coupable des «narco-idéologues», selon le terme utilisé par Jean-Philippe Chenaux (*L'Agefi* du 19 janvier 2006), adversaire résolu de la prescription d'héroïne qui ne sauve pas des vies, donne un mauvais signal et attire dealers et désespérés.

Or, les décès en hausse ces deux dernières années, douloureux et inacceptables - même si la courbe sur dix ans montre plutôt des fluctuations - ne doivent pas condamner les locaux

d'injection. Au contraire, le contrôle de la quantité et de la qualité de l'héroïne utilisée diminuent les risques d'overdose. Cependant la carence de ces lieux laisse sur le carreau la grande majorité des toxicomanes et les pousse fatalement vers l'irréparable. Sans parler des nouvelles drogues et des polytoxicomanies qui échappent pour l'heure à toute maîtrise et qui tuent à leur tour. Finalement, ces programmes s'adressent exclusivement à ceux qui ont épuisé la panoplie de soins existants. On est loin d'un marché où l'on se shoote allégrement aux frais des contribuables. Ni consommateurs sans états d'âme ni irrécupérables que l'on accompagne vers leur destin inéluctable, les toxicomanes gardent toujours l'espoir de se libérer de la dépendance. Trente pour cent des usagers finissent tôt ou tard par entreprendre un traitement à la méthadone et 15% visent résolument l'abstinence. *md*

Demandez votre mot de passe!

Tous les abonnés de *Domaine Public* peuvent accéder à notre site Internet. Il suffit de nous communiquer une adresse électronique afin de recevoir un mot de passe personnel, indispensable pour consulter sur nos pages.